

J'aime les OURS !



Association pour la protection
des animaux sauvages



Le plus grand fauve sauvage de France



L'ours brun est un mammifère omnivore

Longueur : 1,70 à 2,80 m

Hauteur : entre 0,90 et 1,20 m et jusqu'à 2 m quand il se tient debout

Poids : 70 à 270 kg

Durée de vie : 30 ans

Répartition en France : Pyrénées, et bientôt les Alpes ?

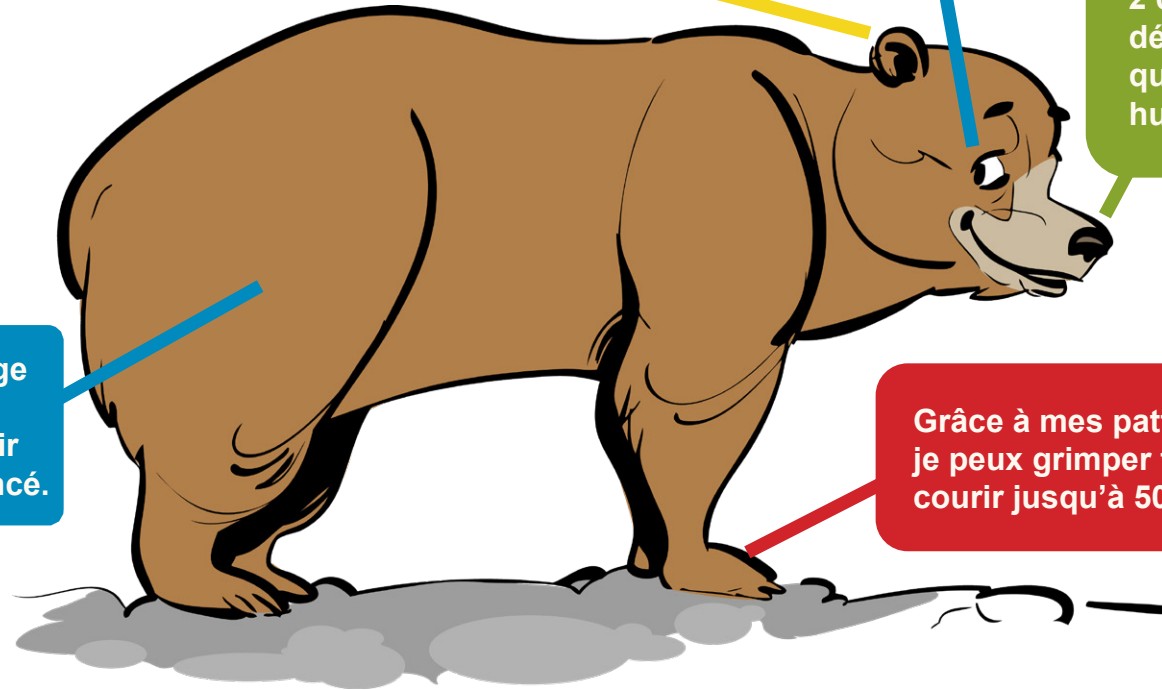
Mon ouïe est très développée, même si mes oreilles peuvent paraître courtes, arrondies et petites par rapport à ma taille.

Mes yeux sont petits et peu performants

Mon puissant museau m'offre un odorat 2 000 fois plus développé que celui des humains !

Mon pelage varie du fauve clair au brun foncé.

Grâce à mes pattes musclées je peux grimper facilement et courir jusqu'à 50km/h !



Je mange plus de végétaux que de viande !



Même si je suis équipé pour chasser des sangliers, **je me régale principalement de plantes et de fruits** (myrtilles, framboises, glands, châtaignes, faines, etc.) mais aussi d'insectes (fourmis), et j'ai un petit faible pour le miel. Il m'arrive parfois de consommer une charogne, un mouton ou une chèvre.



Rétablis la vérité

J'ai peur des humains

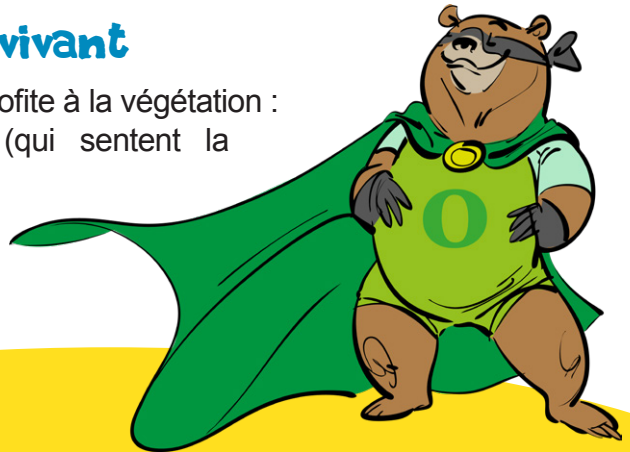
Je garde mes distances avec les humains, sauf quand on me veut du mal ou que je suis une maman qui protège mes oursons.

Je préfère les myrtilles aux moutons

Certains éleveurs m'accusent d'être un tueur de moutons, pourtant je suis à 70-80 % végétarien et les chiens laissés sans surveillance sont une menace bien plus grande. De plus, il existe des moyens efficaces pour protéger les troupeaux, comme les clôtures électrifiées, les chiens de protection, et bien sûr les bergers !

Je protège le vivant

Ma présence en forêt profite à la végétation : mes grosses crottes (qui sentent la compote !) contribuent à disséminer les graines des plantes.



Protège les animaux avec l'ASPAS



Les ours sont strictement protégés par la loi. Il est interdit de les chasser en France.

Malgré cela, l'ours reste une espèce fragile : en 2022, on en a compté seulement 70 dans les Pyrénées. Il y a de la place pour en accueillir beaucoup plus !

C'est quoi l'ASPAS ?

Loups, amphibiens, corneilles, renards, blaireaux... **L'ASPAS défend les animaux** qui ne peuvent se défendre eux-mêmes, les espèces jugées "nuisibles" ou persécutées par la chasse. **Nous informons la population, appelons les femmes et hommes politiques à prendre les bonnes décisions**, et expliquons pourquoi il est important de protéger les animaux et leurs territoires.

Quand les animaux sont victimes d'injustice, **nous allons souvent au tribunal** : en 40 ans, nous avons engagé plus de 3 500 actions pour les animaux.

Pour protéger les animaux, quoi de mieux que de protéger l'endroit où ils vivent ? C'est pour cela que **l'ASPAS crée des Réserves de Vie Sauvage®**, des espaces sans fusil ni tronçonneuse où les humains peuvent se promener pour observer la nature sans la déranger.



ASPAS - 928 Chemin de Chauffonde
CS 50505 - 26401 CREST Cedex
www.aspas-nature.org - contact@aspas-nature.org

